



49

19<sup>e</sup> session du groupe de travail de l'Examen périodique universel

NICARAGUA

(Genève, le 7 mai 2014)

**Intervention du Luxembourg**

Monsieur le Président,

Le Luxembourg remercie le Nicaragua pour la présentation de son rapport national.

Ma délégation se félicite du partenariat établi depuis de nombreuses années avec le Nicaragua sur le plan de la coopération au développement. Elle salue en particulier l'engagement des autorités à améliorer les services sociaux de base pour les plus pauvres, à l'image des progrès importants réalisés les domaines de la santé et de l'éducation.

- Le Luxembourg recommande au Nicaragua de poursuivre ses efforts dans le domaine des services sociaux de base et tout particulièrement en matière d'éducation, en veillant à mener des politiques ciblant les populations défavorisées, afin d'assurer la fréquentation scolaire de tous les enfants et de réduire le taux d'abandon scolaire parmi les adolescents.

Mon pays est préoccupé par les informations concernant la persistance des phénomènes de violences physiques et sexuelles à l'égard des femmes et des filles, en dépit des efforts menés par les autorités. Ainsi, il est fortement regrettable que la loi 779 ait été amendée peu après son adoption affaiblissant ainsi la protection offerte aux femmes et perpétuant l'impunité des auteurs de violences. De même, le Luxembourg est préoccupé par le fait que le recours à l'avortement continue à être considéré en toutes circonstances comme une infraction pénale.

- Le Luxembourg recommande au Nicaragua de réviser sa législation en matière de violence à l'égard des femmes, afin de renforcer les droits des victimes et de lutter contre l'impunité des auteurs.
- Le Luxembourg recommande également aux autorités de réviser en profondeur la législation sur l'avortement, en premier lieu en ce qui concerne les victimes de viol, surtout lorsqu'il s'agit de victimes mineures, voire pour les grossesses dont la poursuite met gravement en péril la santé de la femme. Cette révision de la législation devrait être accompagnée d'une politique de prévention axée sur l'éducation sexuelle et affective dès le plus jeune âge auprès de toutes les couches de la population.

Je vous remercie, Monsieur le Président.